

CR CATS dimanche 29 juin 2016

- **Où ?** : Sur la place de la République près du Go Sport.
- **Qui ?** : Des membres habituels, réguliers de la CATS, des personnes déjà venues ponctuellement et des personnes présentes pour la première fois. Des professionnels (ES, AS), des étudiants (ES, AS) des formateurs, des membres de l'Association National des Assistants Sociaux (ANAS), une directrice d'un Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), des syndiqué(e)s et non syndiqué(e)s. Une vingtaine de personnes est présente.

- **Ordre du jour** :

I) Retour sur la dernière Assemblée Générale (AG), les prochaines dates de mobilisation dans notre secteur via le retour de la dernière réunion avec les Etats Généraux Alternatifs du Travail Social (EGATS).

II) Retour sur la journée du 23 juin et suite de la mobilisation contre la loi Travail.

III) Invitation radio Fréquence Paris Plurielle (Radio FPP)

IV) Proposition de participation au prochain numéro de la Revue Française de Service Social (RFSS)

I) **Retour sur la dernière AG, les prochaines dates de mobilisation dans notre secteur via le retour de la dernière réunion avec les EGATS :**

- Pendant la dernière **AG nationale du 21 juin** (cf : CR de l'AG) suite à la manifestation contre la refonte des métiers, diplômés, il a beaucoup été question de la mobilisation et de comment mobiliser. Une idée qui est ressortie est de faire du porte-à-porte : d'aller régulièrement sur les structures pour tracter car ça fait bouger. Ce que la CATS essaie de faire déjà régulièrement. Nous devons donc poursuivre cette façon de procéder. **Une camarade qui travaille sur Montreuil souhaite justement que nous tractions dans son institution.**
- Pendant cette AG, il a aussi été question de la nécessité de nous rendre visible et de rendre visibles nos actions notamment par la création d'un clip national, qui reprendrait différentes actions locales, et de créer un visuel national, pour être visible dans toute la France et pouvoir y rajouter le logo de son collectif ou syndicat. Deux propositions seront à étudier avec marqué soit « *Le travail social se lève* » ou « *Le travail social se soulève* ». Un camarade est en train de créer les deux possibilités de visuel afin de nous les soumettre.

- **Le mardi 28 juin à 9h00 à la mairie du 11^{ème} arrondissement (arr.) de Paris :** prochaine réunion du Mouvement des Entrepreneurs Sociaux : **Mouves** ; « *Créé en 2010, Le Mouves est une association qui fédère partout en France les dirigeantes et dirigeants d'entreprises sociales. Des entrepreneurs qui ont choisi de placer l'efficacité économique au service de l'intérêt général.* » Plus d'informations (Infos) ici : <http://mouves.org/> ; Il avait été question à la réunion de CATS précédente de faire une action pendant cette rencontre. Un appel au sein de la Nuit Debout, à la dernière réunion Interprofessionnelle (Interpro) de « *La Belle Etoile* » a été fait pour obtenir un soutien et expliquer nos luttes sectorielles. Mais la date pose problème, bien que les différents secteurs soient partant pour nous soutenir la date ne ramènera pas de monde car d'autres actions sont déjà prévues ce même jour. Du coup, que faire ? Quelle(s) priorité(s) pour la CATS ? Quelle sécurité si nous maintenons une action en termes de nombre... ? Pourrait-on essayer d'y rentrer ? Cécile (AS) travaille à 500 m du lieu de rassemblement.

- **Nous décidons (par le vote) de ne pas faire d'action ce matin-là, concernant la financiarisation du travail social, entrepreneuriat social... (TS) nous pourront nous joindre à l'action du collectif Avenir Educus début septembre. Cécile se propose donc d'essayer de s'inscrire pour aller à ce rassemblement, ouvert à tous, d'essayer d'entrer le jour j afin de nous faire un retour. Si possible elle enregistrera ce qu'il se dira. (Téléphone et/ou dictaphone).**

- **Le 7 juillet prochain : nous souhaitons faire une action. Le matin il y aura l'inauguration du Haut Conseil en TS, qui remplacera le CSTS : Conseil Supérieur en TS, au sein duquel il a été décidé que la FSU ne sera pas représenté alors que les autres syndicats le seront. Ce sera une instance de réflexion et de concertations. Cependant, Gaël doit demander à sa collègue Ingrid, du même syndicat, des précisions sur cet évènement afin que nous puissions déterminer le type d'action à mener ce jour.**

- **Le 11 juillet prochain aura lieu la prochaine réunion de la Commission Professionnelle Consultative (CPC). La CGT et FO qui y siégeaient ont décidé de poursuivre le boycott entamé le 23 mai en ne siégeant pas le 11. Ils continueront tant que les choses continueront de se dérouler dans le contexte actuel. Les EGATS, pour le moment, ne compte pas proposer, de rassemblement et/ou manifestation devant les locaux de la Direction Générale de la Cohésion Sociale (DGCS). Certains syndicats ont peur d'épuiser leur force syndicale et que l'on se discrédite si nous ne sommes qu'une poignée de personnes par rapport au 21 juin. A revoir avec eux, concernant la position de la CATS, à la prochaine réunion commune le mercredi 29 juin 2016 à 18h00, dans les locaux de la CGT à Montreuil. Ils proposent le 11 juillet, d'une part de tracter le dernier tract unitaire : en cours**

d'écriture, finalisé ce lundi 27 juin en fin de journée, de faire commencer à faire signer sur place une pétition (qui reprend nos revendications...): **en cours de création pour le 29 juin, qui serait remise pendant une prochaine délégation à la réunion de la CPC de la rentrée le 8 septembre. Cette dernière serait pour eux la prochaine date pour faire une mobilisation nationale de grande ampleur. L'idée est aussi, si accord de la CATS, de repartir du texte de notre dernier appel, pour faire une motion donnée à la CPC le 11 juillet.**

- L'idée et la volonté pour la CATS est de rester présent même cet été et de continuer à mettre la pression au gouvernement (GVT)
- Il ne faut pas nous dissocier des EGATS. On peut très bien se rallier à eux sur certaines actions tout en faisant des choses en plus et en nous distinguant. L'idée est quand même qu'on puisse montrer au GVT une alliance.
- Pour certain(e)s, participer à la pétition et à la motion pour être perçu comme un recul dans les modes d'action de la CATS : attention. Il faut continuer de réfléchir à l'efficacité de notre discours, de notre stratégie.
- Concernant la pétition et la motion : on pourrait décider de soutenir dans le but de renforcer ces outils de l'intérieur. En effet, les EGATS les feront quoi qu'ils arrivent.
- La véritable question est quelle position doit avoir la CATS face aux EGATS ?
- Si la CATS signe la motion et la pétition, cela pourrait être un moyen de les influencer de l'intérieur quant à leurs modes d'action. **Quoi qu'il arrive la CATS veut et fera un appel pour un rassemblement le 11 juillet devant les locaux de la DGCS où se réunie la CPC.**
- Une pétition permet toutefois d'informer les gens sur ce qu'il se passe. Et pourquoi pas, cela pour amener des personnes à se mobiliser.
- Dans tous les cas il faut continuer de faire du lien à les EGATS, c'est nécessaire dans la lutte. Pour cela, il faut **continuer d'aller à des réunions communes et prendre le temps de la réflexion avant de prendre la décision de rentrer ou non au sein des EGTAS** comme cela a été évoqué lors de notre dernière réunion commune. De toute façon, toutes les organisations au sein des EGATS doivent aussi chacune de leur côté se positionner sur l'entrée ou non de la CATS dans les EGATS avant toute décision finale. En termes de travail commun : il est également souhaité une concertation avant chaque manifestation commune dans le but de nous organiser ensemble, par exemple sur l'organisation du cortège. Car le 21 juin, **malgré un incroyable dynamisme de la CATS qui a été salué, certains syndicats ont regretté la présence en second plan de la banderole intersyndicale.**

- Aux réunions Intersyndicales il est très important que le collectif Avenir Educ's et la CATS soient présents. C'est un moyen de leur mettre une certaine forme de pression et de faire bouger leurs lignes. C'est pourquoi, nous devons garder notre position et faire un rassemblement le 11 juillet. Ce qui est différent de l'appel et de la pétition.
- Effectivement c'est important de faire un travail commun avec les EGATS. Pour cela il n'y a pas de contradictions à leur permettre de réutiliser le texte de notre dernier appel. Mais réfléchir +++ à une entrée dans les EGATS.
- **En conclusion de ce point : Nous autorisons les EGATS à se servir de notre texte mais nous ne signerons pas la motion (pour le moment). On ne convaincra les personnes qu'en leur parlant. Pour le 11 juillet nous allons devoir nous renseigner pour savoir si un préavis de grève pourra couvrir le temps de notre action. La CATS va appeler à la mobilisation et au rassemblement devant la DGCS. L'UNEF fera la demande à la préfecture.**

Pour la proposition du tract unitaire : le texte nous convient mais nous ne signerons que si les dates annoncées sont des véritables appels à la mobilisation : rassemblement et/ou manifestation, plus manque la féminisation.

II) Loi travail :

- **Résumé du 23 juin :** Le cortège de tête, interpros venant le matin de Gennevilliers pour un départ commun n'a jamais pu arriver à la manifestation de la place de la Bastille. En effet, arrêté à la gare de Lyon, en chemin, le groupe s'est retrouvé bloqué rue de Lyon et empêché de manifester. Le groupe a subi 4 barrages, fouilles successives en 100 m à peine, de CRS. Au bout du 3^{ème} barrage, un camarade enseignant se fait interpeller pour port de lunettes de plongée et/ou masque de protection. Sans suite une fouille de 15 minutes, le groupe est une 1^{er} fois passé. Au barrage suivant, d'autres camarades sont interpellés de façon arbitraire pour port encore une fois de lunettes de plongée et/ou masque de protection. Par solidarité, le groupe décide de rester et d'attendre la libération des camarades à terre et menottés. A un moment donné les CRS demandent de reculer ce que nous essayons de faire mais, foule oblige, un camarade postier devant met un peu plus de temps à reculer. Le groupe ne reculant pas assez vite au goût des forces de l'ordre, les CRS enchainent alors les coups de matraque sur les gens, les coups pour repousser, et gazent. Dans le mouvement de foule le camarade postier est arrêté, mis à terre et menotté pour refus d'obtempérer et violence sur un agent des forces de l'ordre. **Au final, le groupe pourra partir mais le camarade postier sera mis en garde à vue (GAV). Le groupe part en manifestation sauvage, vers le commissariat le plus proche, rejoint par une partie des manifestants de la Bastille qui ont déjà fini leur « petit**

tour de manège ». La journée après avoir été nassé sur un quai de la gare de Lyon se termine par une AG interpros à la Bourse du Travail de Paris.

- Le point positif de cette journée concerne la possibilité d'avoir pu faire une manifestation sauvage. **Pour la suite il y aura une réunion de coordination interpros/inter-luttes ce lundi 27 juin à 19h00 à la Bourse du travail de Paris. Les priorités de la CATS vont aux manifestations avec le cortège interpros organisé et des personnes destinées au SO. Néanmoins les AG inter-luttes restent très importantes.**
- **Mardi 28 juin à 10h00 à la Bourse du travail de Paris AG interpros pour structurer la manifestation de l'après-midi. Nouvelle AG après pour parler des suites car les centrales syndicales n'ont pour le moment pas prévu de nouvelles dates de mobilisation.**
- A savoir les syndicats avec la Ligue des Droits de l'Homme ont lancé un appel pour recenser les vidéos, les photos de la répression policière...
Concernant le camarade postier, qui passera finalement en procès le 6 septembre pour motif d'outrage et rébellion, nous avons des vidéos de ce qu'il s'est passé pour préparer avec son avocat sa défense. En tout cas, importance du soutien pendant la GAV des camarades..., nous l'avons vu avec les rassemblements de soutiens qui ont eu lieu les deux jours qui ont suivi avant sa libération.
- Aux dernières nouvelles : **la manifestation du 28 juin partira de Bastille direction place d'Italie.**
- Concernant les informations données par la directrice du CCAS : voir les documents en pièces-jointes du mail du 26 juin au soir.

III) Radio FPP:

- Nous avons été invités à la radio FPP entre 12h30 et 13h30 dans leurs locaux (19^{ème} arr. de Paris) pour participer à leur émission sur l'actualité des luttes le **jeudi 30 juin pour présenter la CATS, ses actions...Laure va se charger de cette interview.**

Florence puis un autre camarade le 21 juin ont déjà été interrogés par cette radio précédemment.

IV) La RFSS :

- Il s'agit de la revue de l'ANAS qui paraît une fois par trimestre. La CATS a été sollicité pour écrire un article sur la CATS en la présentant, historique, modes actions, revendications... Il serait publié dans le prochain numéro qui devrait s'intituler « *Les Etats Généraux et après...* ».
- Ce numéro regroupera différentes positions contradictoires sur les Etats Généraux, la refonte, la marchandisation du social... Des pour et des contres. 50%.
- Cette revue est lue entre autre par des professionnel(le)s AS, étudiant(e)s AS, des personnes du CSTS, du ministère, des chefs de service...
- Notre participation à un numéro pourrait aider la CATS à se faire connaître et à mobiliser même si il y a un comité de rédaction qui reliera l'article...avant sa publication, cela passera aussi par Marie-Henriette ici présente.
- Nous devons essayer de toucher des personnes qui ne sont pas déjà convaincus par notre discours de prime abord. Nous devons essayer de mobiliser le plus largement possible et cet article en sera un moyen.
- **Nous décidons de participer à cette revue. Jonathan se chargera de l'écrire pour la CATS. Avenir Educs a aussi été sollicité et Alison pour parler des mobilisations étudiantes, des syndicalistes dont Cristine Sovrano de la CGT...des personnes pour dont François Soulage par exemple.**